

Décision concernant la troisième question à l'ordre du jour: Résultat de la Réunion tripartite d'experts sur le développement durable, le travail décent et les emplois verts (Genève, 5-9 octobre 2015)

Le Conseil d'administration:

a) a pris note du résultat de la réunion tripartite d'experts et des *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous* et autorisé le Directeur général à publier les conclusions de la réunion;

b) a demandé au Directeur général d'utiliser les *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous* comme base pour les activités et l'action de sensibilisation et d'intégrer dans la mise en œuvre du programme et budget pour 2016-17, dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative verte, dans l'élaboration du plan stratégique pour 2018-2021 et dans la stratégie de mobilisation de ressources du Bureau les mesures de suivi recommandées;

c) a demandé au Directeur général de tenir compte des principes directeurs dans le cadre des futures discussions sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur les implications de l'accord sur le climat attendu en décembre 2015.

(Document GB.325/POL/3, paragraphe 9, tel que modifié par le Conseil d'administration.)